



Ce vendredi matin, en conseil de métropole, les élus sont invités à voter la vente de terrains appartenant à Bordeaux Métropole à BMA (Bordeaux Métropole Aménagement), aménageur de la ZAC Bastide-Niel dont les travaux vont démarrer.

Les représentants des 40 associations qui occupent actuellement les lieux sous forme d'autorisations temporaires se disent inquiètes pour leur avenir et ont fait passer le message aux médias mercredi soir lors d'une conférence de presse. La Ferme Niel, Roller Derby, l'Armée des grands singes ou Bordeaux bike polo sont notamment installés sur les terrains qui vont être aménagés dans le cadre de la ZAC.

Réunis au sein d'une fédération, la 58è, les représentants ont martelé leur attachement au lieu et à l'expérience menée au sein de l'écosystème inventé à Darwin, lieu hybride où les 200 entreprises travaillent souvent avec les associations sur le site. Des solutions de relocalisation sont actuellement à l'étude. Les élus écologistes ont demandé le report de la délibération de ce matin, demandant d'abord régler la relocalisation des locataires des lieux.

Photo : © THIERRY DAVID / SUD OUEST